

# École forestière de Javols : Écologie et développement durable

Spécialisée dans les formations aux métiers du bois et de la forêt, l'École forestière de Javols forme chaque année plus de 200 personnes à une exploitation raisonnée de la nature.

Plus connue sous le nom d'École forestière de Javols, la Maison Familiale Rurale d'Éducation et d'Orientation de Javols est née en 1954. « C'est un établissement privé laïc associatif, en contrat avec

le ministère de l'Agriculture », indique Bernard Gardès, le directeur. L'équipe d'encadrement se compose de 24 personnes dont 14 enseignants. Elle propose des formations en alternance sous statut scolaire ou en apprentissage. Par exemple, en 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> de l'enseignement agricole, elle prépare au CAPA travaux forestiers, option bûcheronnage. À l'échelon seconde Pro, elle propose une formation « Jardin, nature, paysage, forêt ». Enfin au stade Bac Pro, elle prépare à la gestion et conduite de chantiers forestiers, travaux paysagers et BTSa, gestion forestière.

En complément des formations d'ouvriers, de techniciens ou de gestionnaires, de grimpeurs élagueurs, l'école assure également des prestations pour les adultes, pour les entreprises, voire des administrations. Ainsi, le Service Départemental d'Incendie et de Secours

de Lozère (SDIS 48) assure la formation de jeunes comme sapeurs-pompiers volontaires, tant le lien feu et forêt est évident !

## Un effectif croissant

Portée par la tendance des métiers liés à la nature, l'image de l'école attire un nombre croissant de candidats. Dépassant les 200 étudiants, les effectifs se partagent entre la formation sylvicole qui concerne plus logiquement une majorité de Lozériens ainsi qu'une spécialisation « Paysage - Espaces verts », et draine des candidats venant des départements de l'ensemble du Languedoc-Roussillon. « L'enseignement insiste sur l'écologie, la connaissance des plantes, des milieux naturels et des paysages. Nous sommes également vigilants en ce qui concerne l'utilisation raisonnée



© Jean-François Sallès

de produits pouvant être plus ou moins nocifs pour l'environnement », précise Bernard Gardès. Il souligne également l'importance du développement durable, une problématique abordée tout au long du cursus des élèves. « Dans la mesure où la forêt est un bien que l'on hérite de ses aïeux et que l'on doit transmettre aux générations suivantes, on ne peut qu'être sensible à tout ce qui peut avoir un impact sur la nature. Idem pour les travaux paysagers, les espaces créés artificiellement doivent s'inscrire harmonieusement dans leur environnement. » ■

EN SAVOIR PLUS  
SUR L'ÉCOLE FORESTIÈRE :

[www.ecoleforestiere-javols.com](http://www.ecoleforestiere-javols.com)



© Jean-François Sallès